

Informations

Claude FOURNIER

Gestionnaire administrative IE2IA Bâtiment DEG Avenue du Doyen Poplawski 64016 Pau Cedex

+33 (0)5 59 40 80 43

claude.fournier@univ-pau.fr

Direction scientifique

Damien CONNIL

Chargé de recherche CNRS - UMR DICE-IE2IA

Maylis DOUENCE

Maître de conférences en droit public - UMR TREE

ADM64

Pour l'ADM64, inscription sur l'espace adhérent ou à contact@adm-64.fr Contact ADM64 : Céline FONTANEAU, 05 47 05 30 62













Séminaire

Le statut de l'élu local

des perspectives de réforme à la réalité des territoires

6 décembre 2024 - 8h30 à 12h30 Amphithéâtre de la Présidence



Présentation

Le 21 mars 2024, le Président de la République a promulgué la loi renforçant la sécurité et la protection des maires et des élus. Le 8 mars, le Sénat avait adopté à l'unanimité une proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local. Celle-ci est aujourd'hui sur le bureau de l'Assemblée nationale, ce qui montre bien que les pouvoirs publics se saisissent désormais du sujet.

En effet, avec plus de 510 000 élus locaux sur le territoire, les droits et les devoirs, la protection et la responsabilité, la déontologie et les engagements de l'élu sont au cœur de la vie démocratique. La question du statut des élus locaux est devenue un enjeu démocratique majeur. Il en va de la confiance des citoyens comme de l'engagement des élus, des conditions du débat démocratique comme de la capacité d'action des collectivités.

Dans cette perspective, afin de contribuer au débat, le séminaire fait appel à l'expérience des élus et à l'expertise des spécialistes de la démocratie locale, du droit des collectivités et de la vie politique et institutionnelle.

Portée par l'accord-cadre qui lie l'UPPA et la Maison des Communes (Association des maires, Centre de gestion, Agence publique de gestion locale), ce séminaire est organisé autour de temps d'échanges qui permettront, tout à la fois, d'identifier les enjeux et les ressorts d'un tel statut de l'élu, d'analyser les besoins et les attentes et de participer aux perspectives et propositions de réforme.

Programme

- **8h30** Accueil des participants
- 9h00 Propos d'ouverture

Laurent BORDES, Président - Université de Pau et des Pays de l'Adour

Présentation des travaux

Damien CONNIL, Chargé de Recherce CNRS - UPPA

Maylis DOUENCE, Maître de conférences HDR en Droit public - UPPA

• 9h30 Le statut de l'élu, un enjeu juridique

Florence CROUZATIER-DURAND, Professeur de Droit public - Université de Nice

Virginie DONIER, Professeur de Droit public - Université de Toulon

• 10h00 Le statut de l'élu, un enjeu démocratique

Éric KERROUCHE, Sénateur des Landes, Vice-Président de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, Directeur de recherche - CNRS

- 10h30 Pause
- 11h00 Quels enjeux pour quels élus ? / Table-ronde

La protection et la responsabilité des élus

La déontologie et les obligations des élus

Les conditions financières d'exercice du mandat

Alain SANZ, Maire de Rébénacq, Président Association des Maires des Pyrénées Atlantiques

Florent LACARRÈRE, Maire de Labatmale, Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine

Annie FITTE-DUVAL, Maître de conférences HDR en Droit public, UPPA, Référente déontologue ADM64/CDG64

Rodolphe JARRY, Procureur de la République, Pau

Lola NEUMAIER, Tribunal administratif, Pau

Frédéric EON, Régions de France

• 12h30 Fin des travaux